

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,  
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

*Le secrétaire d'État chargé du Logement*

Paris, le 26 OCT. 2011

Référence : CP/A11029944-AR11023338  
vos réf. : v/lettre du 23/09/2011

Monsieur l'Adjoint au Maire,

Vous avez bien voulu me faire part de votre souhait de voir suspendue la procédure d'expropriation de deux agriculteurs, dans le cadre du projet routier de créneau de dépassement porté par le conseil général de l'Aveyron sur la D 840, au lieu-dit « côte d'Hymes », sur les communes de Firmi et d'Auzits.

J'ai bien pris connaissance de votre requête que j'ai transmise à Mme Danielle POLVÉ MONTMASSON, préfète de l'Aveyron, afin qu'une réponse vous soit apportée dans les meilleurs délais.

Je vous prie de croire, Monsieur l'Adjoint au Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Benoist APPARU

Monsieur Jean-Louis CALMETTE  
Adjoint au Maire de Decazeville  
La Caral  
12300 LIVINHAC-LE-HAUT